

La paroisse côté coulisses

Le nom de Claude Jacquemettaz vous est-il bien connu ? Il le devrait puisqu'une de ses responsabilités consiste à présider le Conseil de gestion (CoGest) de la paroisse de Martigny depuis près de 12 ans. Entretien avec un homme discret et généreux.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL TORNAY

PHOTOS: DR

Claude, en quoi consiste le travail du CoGest ?

Sa mission générale est d'administrer les biens paroissiaux et notamment de veiller à l'entretien du patrimoine et des infrastructures, de payer les salaires du personnel. Il établit le budget annuel – près de Fr. 700'000.- actuellement – d'entente avec les communes. Il faut préciser que chaque communauté a une autonomie avec des recettes propres (quêtes, lumignons, dons), mais au-delà de Fr. 20'000.- de dépenses, elles doivent en référer au CoGest.

Depuis quand exercez-vous cette responsabilité ?

Lorsque le chanoine Jean-Michel Girard a mis en place le CoGest en 1998, il m'a demandé d'y participer du fait que j'étais caissier du rectorat de la Croix. Comme j'étais employé de banque, j'imagine qu'il s'est dit que je pourrais faire l'affaire. J'ai donc fonctionné comme secrétaire. Aujourd'hui, cela fait près de 12 ans que je suis président du CoGest.

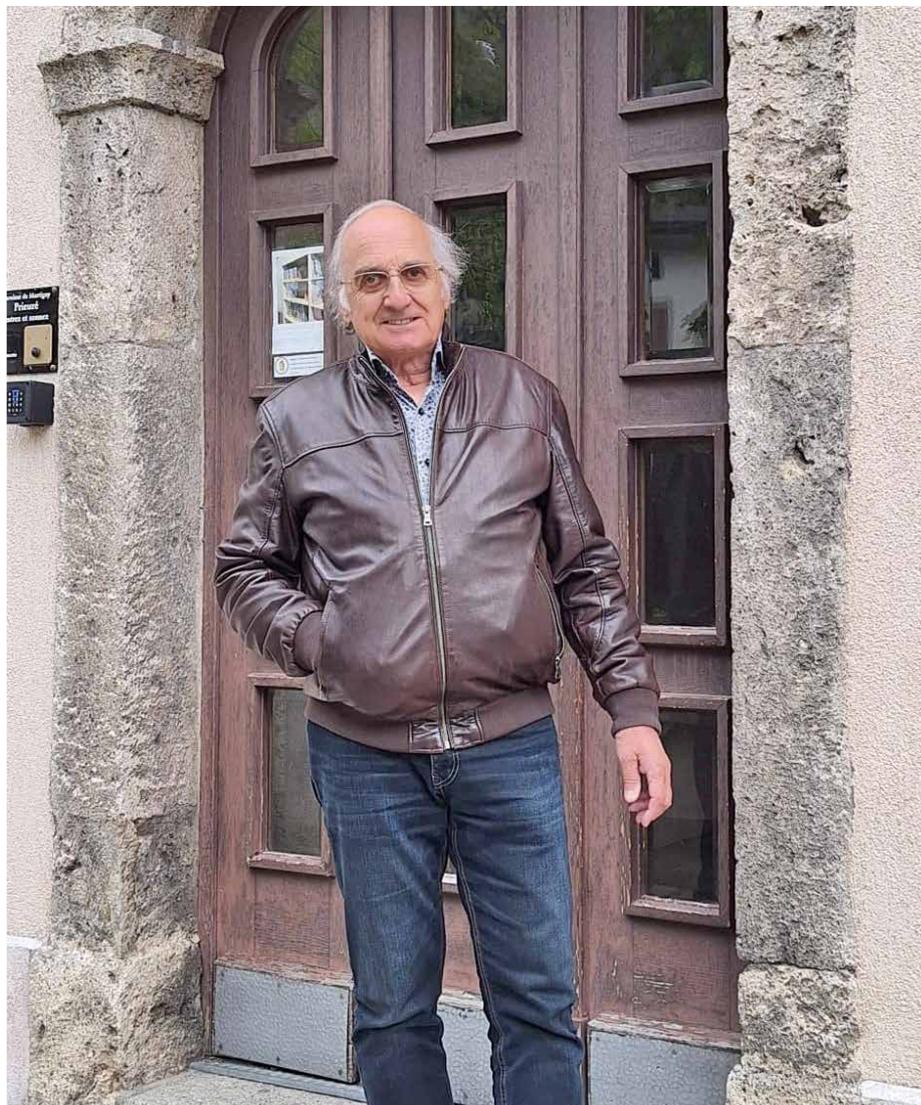
« J'aime beaucoup rendre service. Je pense n'avoir jamais refusé un mandat... »

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter ?

J'aime beaucoup rendre service. Je pense n'avoir jamais refusé un mandat... La vie de l'Eglise, comme celle de la communauté de la Combe, je la connais depuis petit. Ma maman, Andrée Saudan, était comberintze. Elle était un pilier d'Eglise. C'est donc assez naturellement que j'ai trempé dans ce milieu.

Qui siège dans cette instance ?

Elle est composée de 8 membres. Le curé et un-e représentant-e des autorités communales s'y trouvent, actuellement Simon Roduit et Aurélie Chappaz-Seng. Et aussi Marcel Comby qui assure le secrétariat, la gestion et le suivi financier au quotidien,



Claude Jacquemettaz préside le CoGest depuis 12 ans.

David Détraz, expert-comptable, Louis Darbellay, Serge Gabioud, Patrice Moret et moi-même.

Quels sont les enjeux actuels ?

La collaboration avec les autorités communales est excellente. Sans l'apport des communes, la paroisse ne pourrait pas assumer les frais occasionnés par les infrastructures, ni payer les salaires du personnel. Les principales recettes pro-

viennent des locations (salles, terrains) et des quêtes. Les principales dépenses vont aux salaires, à l'entretien des bâtiments, au chauffage.

Au Bourg, de gros travaux ont été réalisés pour relier l'église au chauffage à distance en 2023. La rénovation des fenêtres du rectorat est l'enjeu actuel. A Charrat, le projet de construction d'une salle paroissiale est en cours. Tandis qu'à la Croix, la peinture intérieure de l'église vient d'être

« Sans l'apport des communes, la paroisse ne pourrait pas assumer les frais occasionnés par les infrastructures, ni payer les salaires du personnel. »

► suite en page 4

refaite. Pour assumer ces frais, un fonds de rénovation alimenté conjointement par les communautés, le CoGest et les communes est utilisé. Les services techniques de la Ville sont d'un précieux secours pour toutes sortes de travaux.

Comment avez-vous vu évoluer la vie de la paroisse ces dernières décennies ?

Lorsque le CoGest a été mis en place, c'était justement parce que les ecclésiastiques ne parvenaient plus à tout gérer. Je vois que la technicité de la gestion s'est considérablement complexifiée. La masse financière est plus élevée. La professionnalisation s'est accrue pour y faire face.

Quelles autres responsabilités avez-vous exercées dans votre vie ?

En 1983, j'ai été nommé agent AVS pour la commune de Martigny-Combe, fonction que j'ai occupée durant 36 ans. J'apprécie la vie sociale et j'ai pris part à l'activité des sociétés de la Combe. J'étais dans le premier comité du FC La Combe, également secrétaire au Ski Club ainsi que de la société de tir de l'époque. Depuis mon départ à la retraite en 2008, je suis chauffeur bénévole auprès de l'association Transport Handicap.



Souvenir... A l'hiver 2007, commençait les travaux de démolition de l'ancienne maison Notre-Dame des Champs.

« Au Bourg, l'enjeu actuel, c'est le remplacement des fenêtres du rectorat. »

Vous avez établi votre vie de famille aux Creusats à Martigny-Croix. Est-ce que ç'a été difficile de gérer vie de famille, travail et bénévolat ?

Pas tellement, car mon épouse Jacqueline – décédée en 2011 – était très débrouille, et nos deux enfants, Didier et Anne, très sages !

Votre épouse a-t-elle, elle aussi, exercé une activité professionnelle ?

Oui. Nous avons tous deux fait un apprentissage dans le milieu bancaire. Lorsqu'elle a quitté Fribourg pour le Valais, je travaillais à l'UBS et elle a été engagée à la BCVs. Elle a participé à la décoration florale de l'église Saint-Joseph. Elle chantait à la Schola de Martigny et était très engagée dans les Magasins du Monde de Martigny.

Et qui était le responsable des finances familiales ?

Ah, ça c'est moi qui a toujours assumé...



Les fenêtres du rectorat sont anciennes et nécessitent d'être remplacées. L'isolation du bâtiment s'en trouvera nettement améliorée.

Aperçu des finances de la communauté de Martigny-Croix

PRODUITS: En 2023, les recettes, en baisse par rapport à 2022, se montaient à Fr. 20'187.- et provenaient principalement :

Quêtes et dons : Fr. 11'032.-

Locations salles : Fr. 7'350.-

Lumignons : 1'805.-

CHARGES: Les charges, en baisse elles aussi, atteignaient Fr. 20'774.- et visaient principalement :

Chauffage et entretien de l'église : Fr. 13'004.-

Convivialité, décoration, chœur Saint-Joseph : Fr. 5'942.-

Achat lumignons : 1'130.-

Frais généraux et d'exploitation : Fr. 698.-

L'exercice 2023 a été donc bouclé sur un léger déficit de Fr. 588.-.